

Lettre d'inFO... FO !

N°22 – 3 Février 2010

AGENDA DU GD :

Les activités de la semaine de notre groupement départemental (GD) : [Cliquez ici](#)

ESPACE ADHERENT BLOG :

Un espace adhérent a été mis en place sur notre blog départemental. Cet espace est réservé, vous avez tous été destinataire des codes d'accès. Pour arriver à ce code, il vous suffit d'aller sur Internet, taper FO93 et aller sur notre site.

Dès à présent, vous trouverez dans cet espace toutes les informations concernant :

- ☞ Les formations CNRACL et Régionale (date, lieux, bulletins d'inscription, etc...)
- ☞ La promotion au choix (note explicative, courrier modèle, tract départemental et régional)
- ☞ Un jugement favorable transmis par maître Bousquet (PM)
- ☞ Le communiqué départemental que vous pouvez reprendre comme tract
- ☞ Le tract de la confédération intitulé « 40 ans, c'est déjà trop »

Pour accéder à cet espace : [cliquez ici](#)

COMMISSION ADMINISTRATIVE :

Pour lire le compte-rendu de la commission administrative du 28 janvier dernier : [Cliquez ici](#)

DEPARTEMENT GD :

- ☞ Pour lire le dernier article du blog des cadres FO de Seine-Saint-Denis : [cliquez ici](#)
- ☞ Pour lire le communiqué adressé à nos structures : [cliquez ici](#)

DOSSIERS RETRAITES :

- ☞ Pour lire le communiqué de L'UIAFP : [cliquez ici](#)
- ☞ Réaction FO sur le dossier des retraites : [cliquez ici](#)
- ☞ Réaction FO aux propos de la CFDT : [cliquez ici](#)

FEDERATION :

Communiqué fédéral concernant le déficit des collectivités : [cliquez ici](#)

HANDICAP :

Communiqué concernant la double peine : [cliquez ici](#)

POLICE :

- ☞ Pourquoi FO « police municipale » ne participera pas à la grève du 4 février : [cliquez ici](#)
- ☞ FO majoritaire à la police nationale : [cliquez ici](#)

EDITO JC MAILLY :

Pour lire l'éditorial de notre secrétaire général : [Cliquez ici](#)

Bonne lecture...

Amitiés syndicalistes
Pascal ROBERT

AGENDA DU GD

MERCREDI 27 JANVIER 2010

- ✓ Assistance au syndicat d'Épinay concernant des informations sur le nombre d'ATSEM par classe
- ✓ Intervention auprès du syndicat du conseil général pour confirmer l'annulation de l'assemblée générale du 16 février prochain et rappeler les statuts de notre organisation

JEUDI 28 JANVIER 2010

- ✓ Trésorerie départementale
- ✓ Rendez-vous avec le secrétaire général de l'UD concernant la mise en place d'une équipe de collage (modalités : véhicules, frais divers)
- ✓ Elaboration d'un courrier modèle concernant la « promotion au choix »
- ✓ Réunion des membres de la commission administrative du groupement
- ✓ Participation à la galette républicaine de l'UD

VENDREDI 29 JANVIER 2010

- ✓ Secrétariat administratif
- ✓ Mise à jour du blog
- ✓ Intervention auprès de Maître Grimaldi pour le travail en cas d'intempéries
- ✓ Rendez-vous avec Maître Bousquet concernant plusieurs dossiers :
 - ✗ St Ouen (syndiquée isolée ayant un problème de reprise d'ancienneté)
 - ✗ OPH Bondy (paiement des heures supplémentaires aux gardiens logés « ATT »)
 - ✗ Sevran (1^{er} dossier : fin de contrat litigieuse) (2^{ème} dossier : paiement des heures supplémentaires d'un gardien logé « ATT »)
 - ✗ SIPS Syndicat Interdépartemental des Parcs des Sports de Bobigny-la Courneuve (contestation de la nomination de leur DGS qui est contractuel)

LUNDI 1 FEVRIER 2010

- ✓ Réunion des membres de la Commission départementale de vérification des comptes
- ✓ Réunion des villes concernées par la mise en place des intercommunalités
- ✓ Assistance à un syndicat du 93 (secteur privé) concernant l'ouverture et le fonctionnement d'un Blog
- ✓ Elaboration d'une note explicative concernant la promotion au choix

- ✓ Elaboration du compte-rendu de la CA du 28 janvier dernier
- ✓ Intervention auprès des membres du bureau concernant les activités du mois de février
- ✓ Préparation et organisation des rencontres du 2 février à l'UD avec les syndicats de l'habitat

MARDI 2 FEVRIER 2010

- ✓ Rencontre avec le syndicat de l'OPH Bondy concernant un problème d'attribution de «boxe de fonction» et la mise en place d'une réglementation du temps de travail pour les personnels du secteur privé
- ✓ Rencontre avec le syndicat de l'OPH de Romainville concernant la présence d'un délégué syndical CGT au sein de leur comité d'entreprise alors que celui-ci n'a aucune légitimité pour y assister.
- ✓ Intervention auprès des syndicats pour leur donner l'accès à l'espace adhérent du blog
- ✓ Elaboration du compte-rendu de la réunion sur l'intercommunalité (1 février)
- ✓ Assistance au syndicat de Blanc-Mesnil (courrier modèle promotion au choix, note d'information saisine de la CADA)

MERCREDI 3 FEVRIER 2010

- ✓ Préparation du travail du secrétariat administratif
- ✓ Elaboration de la Lettre d'inFO...FO !! n° 22
- ✓ Elaboration d'un communiqué départemental (grève saute-mouton)
- ✓ Préparation et organisation des activités du GD (AG de Montreuil, Bondy)
- ✓ Intervention auprès de l'UD concernant les CAF fermée au public par manque d'effectifs et des Problème d'inscription des fonctionnaires auprès de différentes CPAM.

Remonter au sommaire [cliquez ici](#)

CA DU 28 JANVIER 2010

Aulnay, le 29 Janvier 2010

PROCES VERBAL REUNION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU 28 JANVIER 2010

PRESENTS BUREAU PUBLIC :

Secrétaire général	ROBERT Pascal	PRESENT
Secrétaire général adjoint	GERARDIN Jean Denis	EXCUSE
Secrétaire générale adjointe	MASSE Fabienne	PRESENTE
Trésorier général	BAUDEQUIN Fabrice	PRESENT
Membre de bureau	GUENDOZ Karima	PRESENTE
Membre de bureau	PLISSON Corinne	PRESENTE
Membre de bureau	GIRARD Philippe	EXCUSE
Archiviste	JOLIVET Francis	PRESENT

PRESENTS BUREAU SANTE :

Secrétaire Générale	TESTON Kathy	PRESENTE
Secrétaire Générale Adjointe	FAUCHER Malika	EXCUSEE
Secrétaire Générale Adjointe	PATINO Marion	EXCUSEE
Trésorière Adjointe	EKUTU BABENO Aline	EXCUSEE
Archiviste	CATARINO Carmen	EXCUSEE

SYNDICATS COMMUNAUX PUBLICS :

AUBERVILLIERS :	Présent (BAUDEQUIN Fabrice, Thierry Moreaux)
AULNAY :	Présent (MASSE Fabienne, DIZAZZO Gérard)
BAGNOLET	Présent (DJEBAILI Karim, Xavier BRILLON)
BLANC MESNIL	Absent
BONDY :	Présent (PLISSON Corinne)
BOURGET :	Présent (Eric BLANCO)
CADRES (section)	Absent
CONSEIL GENERAL :	Présent (Lilla HAMED)
EPINAY :	Présent (Alain Dominique)
ISOLES :	Présent (Pascal ROBERT et Fabrice BAUDEQUIN)
LES LILAS (section)°	Absent

LIVRY-GARGAN :	Présent (JOLIVET Francis)
MONTREUIL :	Présent (MEISTERMANN Christine et VERRY Nadine)
NOISY LE GRAND :	Présent (Dalila Blanchon, ANTUNES Mario)
PANTIN:	Absent
PLAINE COMMUNE :	Présent (OBRY Emmanuel)
PRES-SAINT-GERVAIS :	Absent
RETRAITE :	
ROMAINVILLE :	Présent (Pierre LEFEBVRE, Éric LEDRUX)
ROSNY S/BOIS :	Présent (OUDIN Gérard, GUENDOUZ Karima)
SAINT-DENIS :	Présent (Chantal HYSLERE)
SEVRAN :	Présent (Karima LECHLECH, Fournier Didier)
TREMBLAY EN FRANCE	Absent
VILLEPINTE :	Absent

SYNDICATS DE L'HABITAT :

SAINT DENIS HABITAT :	Absent
OPHM DE MONTREUIL :	Absent
BONDY HABITAT	Absent
ROMAINVILLE OPH (section)	Présent (Da Silva José et DODET Thierry)

SYNDICATS SECTEUR SANTE PUBLIQUE :

Foyer enfance Villepinte :	Présent (Kathy TESTON et Marie Noël Girgory)
Hôpital de la fontaine à ST Denis	Absent
ESAT de Montreuil	Absent

SYNDICATS SECTEUR SANTE PRIVEE :

La roseraie Aubervilliers :	Absent
Clinique vert galant Tremblay :	Absent
Hôtel social :	Absent
Foyer de vie St Louis de Villepinte :	Absent
ADEF	Absent
HOTELIA Noisy Le Grand	Absent

COMMISSIONS PROFESSIONNELLES :

ASVP :	Présent (Mohamed NASSUIF)
--------	---------------------------

ORDRE DU JOUR :

- ☞ Approbation du dernier compte rendu
- ☞ Préparation du BCG du mois de Septembre 2010
- ☞ Rappel de la formation CHS à la brévière (voir la lettre d'info)
- ☞ Désignation de nouveaux responsables pour les commissions professionnelles (ATSEM, animateurs, PM, Administratifs, etc...)
- ☞ Visite de la confédération le 3 Juin 2010
- ☞ Projet de mobilisation devant la Préfecture du 93 (PM et ASVP)
- ☞ Trésorerie
- ☞ Questions diverses

Nous avons abordé un nouveau point à l'ordre du jour :

LA SUSPENSION D'ANTOINE PULEO (91).

Chaque GD devant interroger sa Commission Administrative afin de se prononcer lors du prochain conseil régional. Il est évident que si cette suspension est entérinée il sera fait appel à candidature. Sur le plan stratégique il serait souhaitable qu'elle émane de la Grande Couronne.

- ✗ Plusieurs choses lui sont reprochées :
- ✗ Des remboursements litigieux
- ✗ Avoir volontairement bien difficulté des camarades de son département
- ✗ Avoir volontairement entretenu un climat délétère dans son département
- ✗ Ne pas participer aux réunions régionales (bureau, conseil régional, formation, etc...)

La demande d'exclusion de ce camarade est faite par le bureau régional au vu des conclusions de la commission des conflits réunis ultérieurement.

La Région Fédérale Parisienne demande aux Secrétaires de Groupement de soumettre à leur Commission Administrative de se prononcer sur cette exclusion. Francis JOLIVET apporte des précisions, en sa qualité de membre du bureau de la région, à savoir, un historique est né sur le département de l'Essonne à la suite duquel un congrès extraordinaire a été convoqué à l'issue duquel une nouvelle équipe a été mise en place. Au sein de la structure régionale il n'est pas possible de travailler avec cette personne et en application des statuts il est demandé que la Commission Administrative se prononce.

La commission administrative du groupement départemental de Seine-Saint-Denis se prononce, après discussion, à l'unanimité POUR L'EXCLUSION.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE NOTRE DERNIER BUREAU :

Une erreur a été commise sur le syndicat des communaux de Livry-Gargan, à savoir que ce dernier est à jour de ses cotisations contrairement à ce qui était mentionné. La modification sera effectuée.

Le compte rendu est adopté.

PREPARATION DU BCG DU MOIS DE SEPTEMBRE 2010

Il avait été convenu qu'Aubervilliers organiserait le BCG. Fabrice va rencontrer la Municipalité afin de demander l'espace Fraternité ainsi toute la logistique et, que la ville offre l'apéritif.

FORMATION

COMITE HYGIENE ET SECURITE

Du : 27 SEPTEMBRE 2010	au : 1er OCTOBRE 2010	A : LA BREVIERE
------------------------	-----------------------	-----------------

Rappel d'un stage CHS à La Brévière dans l'Oise du 27 septembre au 1^{er} octobre 2010, pour participer à cette formation il faut être élu ou membre du CHS.

CNRACL REGLEMENTATION

Plusieurs formations sur la retraite CNRACL à Bordeaux :

- ✗ du 3 au 6 mai
- ✗ du 31 mai au 3 juin
- ✗ du 7 au 10 juin
- ✗ du 6 au 9 septembre
- ✗ du 20 au 23 septembre
- ✗ du 11 au 14 octobre.

La Fédération souhaite que ceux qui vont faire ces formations deviennent des référents départementaux.

FORMATION REGION PARISIENNE

La Région organise une formation sur le « fonctionnement de la CAP » le 24 mars au CIG.

Fonctionnement C.A.P. : 24 mars 2010 de 9h00 à 17h00 au CIG petite couronne à pantin (formateur du pool fédéral) **ATTENTION AUX DELAIS**

Fonctionnement C.T.P. :
11 juin 2010 de 9h00 à 17h00 au CIG petite couronne à pantin (formateur du pool fédéral)

Trésorerie syndicale : 24 juin 2010 de 9h00 à 17h00 au siège de la région (formateur du pool fédéral).

Loi de modernisation de la FP et loi de réforme de la FPT : 24 septembre 2010 de 9h00 à 17h00 au CIG petite couronne à pantin (formateur du pool fédéral)

COMMISSIONS PROFESSIONNELLES :

À l'heure actuelle il nous manque des responsables et des dates concernant certaines commissions professionnelles :

Nous avons fait un tour de table pour savoir si nous avons des candidats pour animer les commissions professionnelles et faire le point des activités :

- ✗ PM : un appel à candidature est lancé pour seconder Pierre,
- ✗ ATSEM : un appel à candidature est lancé,
- ✗ ANIMATEUR : un appel à candidature est lancé, Gervaise JANICKI de Rosny-sous-Bois s'est portée candidate mais elle souhaite savoir exactement sur quoi elle s'engage. Une rencontre est prévue avec Fabrice pour lui apporter les explications nécessaires.

- ✘ ADMINISTRATIF : Karima LECHLECH de Sevran s'est portée candidate,
- ✘ GARDIEN : C'est Jean-Roland MICHEL d'Aulnay-sous-Bois qui à en charge cette commission une réunion est prévue le 17 mars prochain après-midi à Aulnay-sous-Bois
- ✘ ASVP : C'est Momo de Bondy qui à en charge cette commission, une réunion est prévue le 3 mai au matin (il va essayer de trouver une salle sur Bondy)

Nous nous donnons comme objectifs de réunis toutes les commissions professionnelles existantes (voir ci-dessus) ainsi que d'autres secteurs d'activités : crèche – voirie – sport

VISITE DE LA CONFEDERATION LE 3 JUIN 2010

Le syndicat des communaux de Saint-Denis organise régulièrement une visite de la confédération pour les jeunes militants arrivant dans l'organisation.

Le bureau départemental a décidé d'élargir cette visite est d'en faire profiter les camarades du département qui le souhaitent.

Ça se déroulera sur une demi-journée, une visite des locaux est prévue avec différentes prises de contact (AFOC, service juridique, FO hebdo, etc...). En règle générale, notre secrétaire général Jean-Claude Mailly reçoit une délégation pour échanger sur l'actualité.

C'est Jean Denis qui s'occupe de l'organisation, il nous en dira plus lors d'une prochaine réunion.

PROJET DE MOBILISATION DEVANT LA PREFECTURE DU 93 (PM ET ASVP)

Il est envisagé d'organiser une mobilisation devant la préfecture pour tenter de faire avancer différents dossiers notamment les revendications des agents de surveillance de voie publique ainsi que celles des policiers municipaux.

Pour organiser une telle mobilisation, l'initiative doit être soutenue par l'ensemble des syndicats du département.

Nous avons donc fait un tour de table pour connaître les possibilités. Nous constatons que beaucoup de syndicats sont dans l'incertitude.

Le groupement départemental demande aux syndicats d'aller à la rencontre des policiers municipaux et agents de surveillance de voie publique pour savoir combien d'agents seraient susceptibles de répondre favorablement à un éventuel appel de notre organisation.

PROJET DE COMMUNIQUE

Le syndicat de Livry-Gargan propose un communiqué a adressé aux structures de notre organisation concernant le dossier des retraites. Notre GD pourrait, amicalement, interpellé la Fédération, la Confédération avant l'échéance du 8 février, il faudrait rassembler sur la menace qui pèse sur le codes des pensions : 1) pas touche au code des pensions, 2) pas touche à la durée des cotisations. Il faut se mettre d'accord sur les revendications et se mettre d'accord sur les modalités d'action.

Les camarades présents sont informés qu'un projet de communiqué du groupement départemental avait également été élaboré pour propositions ce jour.

Ont

La commission administrative donne mandat à Francis et Pascal pour rédiger un seul communiqué (reprenant les deux textes) et le diffuser largement.

PROJET DE COMMUNIQUE DEPARTEMENTAL

Les syndicats FO « services publique et santé » 93, réunie le 28 janvier 2010, au centre interdépartemental de gestion de pantin :

CONSTATENT : une aggravation de la situation de l'ensemble des fonctionnaires

DENONCENT : les salaires bloqués, la remise en cause des systèmes de retraites, les suppressions de postes, le stress au travail, la remise en cause des droits syndicaux, les privatisations de services publics, etc...)

REAFFIRMEMENT : comme ils l'ont fait lors de notre dernier BCG (bilan -- congrès -- groupement) du 17 septembre 2009, leur accord plein et entier avec les positions exprimées par la Confédération FO.

ESTIMENT : que l'action commune n'est pas une fin en soi mais un moyen permettant de créer un véritable rapport de force face aux pouvoirs publics afin de faire aboutir nos légitimes revendications. On ne s'en sortira pas par un nouveau calendrier des journées saute-mouton et autres "temps forts".

Pour faire avancer ces revendications et créer les conditions de l'unité pour gagner, Les syndicats FO « services publique et santé » 93 estiment qu'il convient de mettre en œuvre, le plus tôt possible, l'initiative du rassemblement FO, décidé par le dernier CCN.

A ce propose, Les syndicats FO « services publique et santé » 93 reprennent les termes du communiqué adopté par le BCG du 17 septembre 2009 :

« ...nous sommes tous d'accord pour refuser les grèves à saute-mouton et organiser une grève de 24 heures massives et reductibles, ALORS SOYONS DEVANT ET LES AUTRES SUIVRONT... »

Les syndicats FO « services publique et santé » 93 sont prêt à prendre toute leur responsabilité pour organiser et assurer le succès d'une telle mobilisation nationale.

NOS REVENDICATIONS SONT CLAIRES, ELLES SONT JUSTES ALORS BATTONS-NOUS POUR :

- ✂ Augmentation des salaires (44 points d'indice majoré pour le secteur public et 200 € pour le secteur privé) et des pensions ;
- ✂ Défense du service public (notamment collectivités territoriales et hôpital public) ;
- ✂ Défense de la protection sociale (retraite, chômage, sécurité sociale) ;
- ✂ Arrêt des suppressions de postes, des licenciements et création des emplois nécessaires ;
- ✂ Arrêt de la RGPP, des réformes territoriales et hospitalières.
- ✂ Aucun allongement de la durée des cotisations.
- ✂ Maintien de l'âge de départ à la retraite à 60 ans, pour une retraite à taux plein afin de préparer le retour à 37,5 ans de cotisations pour tous, public-privé
- ✂ Maintien de la retraite par répartition, des régimes spéciaux et du code des pensions.
- ✂ Refus des fonds de pension.

TRESORERIES

Il faut reprendre les bonnes habitudes, à savoir, le paiement au trimestre. Certains syndicats ne sont toujours pas à jour. Il n'est pas possible de solder auprès de l'UD tant que les paiements ne se feront pas au trimestre. Le GD ne peut pas faire d'avance de trésorerie.

Rappel que chaque commande doit être passée auprès du Groupement, l'UD n'a à faire qu'à une seule personne, le trésorier du GD.

Pour les frais de déplacement, pas de remboursement si pas de fiche de frais, nous allons reprendre les remboursements, il est vrai que nous avons pris du retard, mais cette année cela va être difficile avec la mise en place des nouveaux statuts comptables. Les remboursements sont à destination de deux personnes par syndicat. Il faut privilégier le covoiturage.

Un appel est lancé pour trouver un camarade pour seconder Fabrice dans la trésorerie. C'est camarade devra maîtriser l'outil informatique et avoir de fortes connaissances comptables.

QUESTIONS DIVERSES

- ↵ Grève du 21 janvier 2010 : Rappel de la décision commune prise en juin 2009 à la suite de laquelle un communiqué a été publié

- ↵ Bondy se réunira en Assemblée Générale le 16 février de 17h00 à 20h00.

- ↵ Kathy relate l'affaire du CDEF concernant la maltraitance, le délibéré aura lieu le 3 mars.

- ↵ Les membres de la commission administrative sont informés que le premier journal de la section départementale des cadres arrivera dans les syndicats dans les jours qui viennent. Il est demandé aux syndicats de se servir de ce document pour aller à la rencontre des cadres dans leur collectivité.

- ↵ Une information est faite concernant l'attribution litigieuse d'heures syndicales au profit de l'ex déléguée fédérale de la région parisienne. Nous venons d'être informé qu'à l'issue de la CA du GD 95, celle-ci demande l'exclusion de notre organisation de Jocelyne Kulpa-Bettencourt. Un bureau régional sera prochainement convoqué afin de discuter objectivement des positions de chacun.

- ↵ Pascal informe commission administrative qu'il a reçu un e-mail de Clotilde du syndicat de Bondy. Cette camarade demande visiblement de l'aide. Corinne nous informe qu'elle n'a pas été destinataire de cet e-mail. Pascal demande à Corinne d'organiser une rencontre pour savoir comment nous pouvons aider Clotilde. **Il est rappelé que dans notre département lorsqu'on s'attaque un camarade FO, on s'attaque à l'ensemble d'FO !!**

- ↵ Le syndicat de Romainville habitat nous informe qui rencontrent un problème dans leur CE. Pascal propose de rencontrer ce syndicat mardi 2 février prochain à l'union départementale de Bobigny, il demandera au secrétaire général de l'UD d'être présent.

La séance a été levée à 17 heures.

Remonter au sommaire [cliquez ici](#)

FOC 93

LA GRANDE MANIPULATION

Vu sur le site de la RGPP

La réforme (RGPP) est au milieu du gué ; ce n'est qu'à la fin du quinquennat qu'il sera possible de déterminer si les objectifs sont réellement atteints : une réforme gagnant-gagnant pour l'utilisateur, l'agent et l'Etat avec un meilleur service rendu, une plus grande productivité et une masse salariale mieux maîtrisée. C'est ce qu'a déclaré Philippe Parini, directeur général des finances publiques.

Eric Woerth a décrit devant les cadres dirigeants les nouvelles méthodes de gouvernance: fixation d'objectifs, évaluation annuelle, rémunération liée à la performance et formations à la conduite du changement,

Pour devenir plus efficaces et plus économes, les administrations doivent se réorganiser, rationaliser leurs procédures internes et leurs dépenses, améliorer la qualité de leur gestion afin de pouvoir réaliser des économies et faire des gains de productivité.

Les achats, l'immobilier, la paye, les fonctions supports : sur tous ces sujets transverses, l'Etat, de la même façon qu'une entreprise, doit avoir une politique cohérente et volontariste qui permette de mutualiser les moyens et de réaliser des économies d'échelle, tout en externalisant certaines fonctions quand elles ne sont pas au cœur de ses missions.

RGPP= privatisation

RGPP= Abandon des grands principes républicains

Ne laissons pas faire !!

Remonter au sommaire [cliquez ici](#)

IUAFP COMMUNIQUE

Le 28 janvier 2010, le Conseil d'orientation des retraites (COR) a remis son rapport au Parlement sur les modalités techniques de remplacement du calcul actuel des pensions personnelles par les régimes d'assurance vieillesse légalement obligatoires, soit par un régime par points, soit par un régime de comptes notionnels de retraite fonctionnant l'un comme l'autre, par répartition.

La Confédération FORCE OUVRIERE a donné son positionnement sur l'économie générale et les conclusions du rapport du COR.

L'UIAFP-FO considère que les fonctionnaires seraient affectés, plus que tous les autres travailleurs, si le CPCM (Code des pensions civiles et militaires de retraite), était remplacé par un régime en points ou en comptes notionnels.

Les pensions des fonctionnaires sont partie intégrante du Statut général des fonctionnaires.

La règle qui retient le traitement brut détenus depuis au moins six mois comme base de calcul de la retraite tire la conséquence du principe de carrière, particulièrement de l'avancement d'échelon et de grade.

La distinction des primes et du traitement au regard des droits à retraite, a des conséquences négatives en terme de taux de remplacement de la dernière rémunération puisqu'elle entraîne de fait, une chute du niveau de vie. Pour autant, cette distinction consacre la primauté du traitement statutairement fixé comme un attribut de la neutralité des fonctionnaires.

Rentrer dans un système unique qui prendrait en compte, à égalité, la rémunération principale et l'accessoire (indemnités, primes) consacrerait l'inégalité des fonctionnaires face à la retraite tout en offrant des atouts à une Gestion des ressources humaines qui fait de la politique salariale un levier de pression au profit des contre-réformes, telle la RGPP.

C'EST POURQUOI, L'UIAFP-FO DEFEND :

l'autonomie et la spécificité du Code des pensions civiles et militaires dans ses modalités de mise en oeuvre (SRE – service de retraite de l'Etat, CNRACL)

les régimes d'emplois spécifiques des agents publics parce qu'ils sont le corollaire des garanties d'égalité et de neutralité que le Service public offre au Citoyen

Le calcul de la pension sur les 6 derniers mois

Le Code des pensions civiles et militaires est indissociable du Statut,

l'Union interfédérale des agents de la fonction publique FORCE OUVRIERE refusera sa liquidation.

Remonter au sommaire [cliquez ici](#)

RETRAITE

RETRAITES: LES FONCTIONNAIRES EN PREMIÈRE CIBLE

Préparatrices d'une «réforme» de plus grande envergure, les premières attaques ont été lancées ce week-end contre les pensions dans la Fonction publique.

Il «faudra sans aucun doute toucher au curseur» de l'âge légal de la retraite, actuellement à 60 ans, a déclaré dimanche 31 janvier, lors de l'émission du Grand Jury RTL-LCI-Le Figaro, le ministre du Travail, M. Xavier Darcos.

Sur le ton «il faut sauver le soldat répartition». En fait, plutôt le soldat transition vers la capitalisation. En effet, «tout laisse à penser – et tous les exemples étrangers le démontrent – qu'un deuxième pilier en capitalisation viendrait compléter le nouvel édifice de la retraite» expliquait récemment Bernard Devy, secrétaire confédéral de FO chargé des retraites.

Les propos du ministre du Travail s'inscrivent dans ceux du chef du gouvernement, M. François Fillon, qui, la veille, s'était avancé à découvert sur la «réforme» des retraites en lançant quelques grenades alarmistes comme: «il nous manquera cent milliards d'euros par an pour financer nos retraites à l'horizon de 2050».

Première cible: les fonctionnaires, une habitude. Selon le Premier ministre, la question du «calcul de la pension sur les six derniers mois de salaire dans la fonction publique se pose évidemment», allusion au calcul des retraites des fonctionnaires sur la base de leur salaire des six derniers mois, plus avantageux que les 25 meilleures années pour les salariés du privé.

«Pour nous c'est le pire. Un "casus belli". C'est à la fois une remise en cause du régime des retraites des fonctionnaires, mais en même temps de leur régime statutaire» déclare la secrétaire générale de la Fédération générale des fonctionnaires de FO (FGF-FO), Anne Baltazar. Mais, à l'instar des précédentes attaques contre le régime des retraites, il s'agit sans doute d'un premier chapitre tactique, le chef de l'Etat ayant déclaré récemment sur TF1 que la «réforme» concernera «tout le monde».

Remonter au sommaire [cliquez ici](#)

RETRAITE PROPOS CFDT

DEBAT SUR LES RETRAITES

Jean-Claude Mailly s'étonne de la tonalité des propos tenus ce matin sur une radio par François Chérèque, Secrétaire Général de la CFDT, à l'encontre de FO. Etre tendu ne justifie pas tout.

Autant le débat et l'expression de différences d'analyses et de positionnement est parfaitement légitime et nécessaire, autant la polémique est nuisible et l'invective à l'opposé du comportement d'un syndicaliste.

Sur le fond, pour Force Ouvrière, ce sont les inégalités entre le capital et les salariés qu'il ne faut pas masquer et au contraire dénoncer. C'est l'injustice qu'il faut refuser, celle qui voudrait que les salariés payent les profits du système financier et les aides publiques massives aux banques. Refusant un recul des droits des salariés du privé comme du public, voulant répondre à tous les problèmes posés en matière de retraite, Force Ouvrière axe ses propositions sur la question essentielle du financement, pénalisé par les politiques économiques et fiscales ainsi que par la crise.

Pour ne prendre qu'un exemple, la faiblesse moyenne de la retraite des femmes par rapport aux hommes s'explique par les écarts de salaire et de qualification ainsi que par les carrières hachées pour lesquelles la compensation en terme de cotisations est insuffisante ou inexistante.

Parce que nous ne sommes pas soumis mais révoltés, nous refusons de nous laisser enfermer dans une logique restrictive où ce sont les salariés qui devraient sans cesse subir des reculs de droits au prétexte qu'ils se partagent équitablement les sacrifices. L'individualisation des droits conduit toujours à la loi des plus forts et des plus riches laissant à la majorité les miettes en partage. C'est aussi pourquoi Force Ouvrière a pris part à leur origine à la mise en place des régimes de solidarité collective et entend en défendre aujourd'hui encore le principe et l'existence.

Concernant la fusion des régimes public et privé, que Force Ouvrière conteste parce qu'elle entend défendre le statut général de la Fonction Publique déjà gravement mis à mal, François Chérèque n'a jamais eu besoin que l'on s'exprime à sa place, et il n'est pas dans la pratique de Force Ouvrière de travestir les propos des uns et des autres.

Si la CFDT est contre la fusion, tant mieux, mais comment l'articuler avec un régime unique par points ?

Remonter au sommaire [cliquez ici](#)

FEDERATION

« FO « SERVICES PUBLICS-SANTE » DANS L'ACTION ! »

DEFICITS PUBLICS :

LE GOUVERNEMENT APPELLE LES COLLECTIVITES A L'AIDE POUR REDUIRE LES DEFICITS PUBLICS

Comment faire bonne figure avec un déficit budgétaire record de 8,2 % du PIB **en 2010, alors qu'il était de 3,4 % en 2008 ?**

Nicolas Sarkozy s'est tout simplement arrangé pour que les collectivités territoriales soient « associées » à la conférence sur les déficits publics du 27 janvier dernier afin de « réaliser un diagnostic partagé ». Une façon même plus détournée de les rendre responsables du déficit de la France et de sa politique du « portefeuille troué ».

Faut-il le rappeler : dans un contexte de crise économique, le budget de l'Elysée connaît en 2009 une hausse de près de 11,4 % par rapport au budget prévisionnel !

La volonté d'étendre la Révision Générale des Politiques Publiques aux collectivités va produire des effets désastreux sur les équilibres budgétaires et au final, sur la vie quotidienne de tous les Français, usagers des services publics.

Après les transferts de compétences, les dépenses liées ont augmenté plus vite que la prévision, et les concours de l'Etat n'ont pas été ajustés.

Aujourd'hui, **la suppression de la taxe professionnelle crée une réelle incertitude en termes de recettes à partir de 2011, puisque la garantie de ressources équivalentes n'est prévue que pour 2010.**

Sous cette pression financière, les budgets locaux sont aujourd'hui bouclés tant bien que mal, souvent en baisse ou avec des équilibres fragiles. Les effets commencent à se faire ressentir sur le fonctionnement interne des collectivités et impactent notamment leur gestion des ressources humaines : restriction des recrutements, mutualisation des services, remplacements non systématiques, privatisations de services... Et qu'en sera-t-il de l'avenir des salaires dans la fonction publique ?

Cette conférence sur les déficits publics n'est que le commencement d'un long bras de fer puisque est annoncé un second rendez-vous en avril sur « les règles à fixer pour dépenser moins ».

FO « services publics-santé » reste dubitatif à l'égard de l'argumentaire du chef de l'Etat et sur la crédibilité de la France quant à son engagement à réduire d'ici à 2013 le déficit public de presque trois fois supérieur au seuil fixé par le Traité de Maastricht ! Comment l'Etat compte-t-il y parvenir ?

Nous rappelons qu'au troisième trimestre 2009, l'Etat et ses administrations étaient responsables de plus de 87 % de la dette publique, contre 9,71 % pour les collectivités territoriales et 3,26 % pour les organismes de sécurité sociale.

Nous ne cesserons jamais de rappeler que les collectivités représentent 73 % des investissements publics et seulement 10% des déficits.

À l'heure où sonne la fin des recettes dynamiques pour les collectivités territoriales, FO « services publics-santé » ne restera pas passif !

Remonter au sommaire [cliquez ici](#)

HANDICAP

La confédération Force Ouvrière s'inquiète du report du gouvernement sur les sanctions financières prévues pour les entreprises qui ne respectent pas leurs obligations d'emplois en faveur des personnes handicapées.

En effet, la loi du 11 février 2005 prévoyait la mise en place de sanctions financières importantes pour toutes les entreprises qui n'embaucheraient pas de personnes handicapées début 2010.

La confédération Force Ouvrière estime que ce nouveau « cadeau » offert aux entreprises, risque fort de discréditer l'ensemble des dispositifs de la loi du 11 février 2005.

Lors de son passage sur TF1, monsieur Le Président de la République a prévu une baisse du chômage dans les mois à venir...

Cette déclaration va à l'encontre de la mesure prise par la secrétaire d'Etat, madame Nadine Morano.

Remonter au sommaire [cliquez ici](#)

POLICE MUNICIPALE

FO NE PARTICIPERA PAS A LA GREVE ET AUX MANIFESTATIONS

PREVUES LE 4 FEVRIER PROCHAIN !

Force Ouvrière, fidèle à sa ligne de conduite privilégie la concertation, la négociation et l'union avec les autres syndicats.

En conséquence, même s'il y a des revendications communes entre Force Ouvrière et la plupart des autres organisations syndicales, des divergences existent quant à la forme des actions à mener.

En particulier avec un syndicat qui appelle à la grève et à des rassemblements le 4 février prochain. Ce syndicat ayant depuis longtemps décidé de « faire cavalier seul », tout en sachant nous devons rester unis, afin de faire aboutir les légitimes revendications de nos collègues.

Notre ligne n'a pas changé : nous irons jusqu'au bout des négociations. Mais nous ne restons pas inactifs pour autant.

Dans le respect mutuel des autres organisations syndicales et institutionnelles, notre action s'intensifie et des entretiens sont toujours en cours avec le ministère et les autres centrales syndicales. Sous notre impulsion l'intersyndicale a été réactivée et un rendez-vous a déjà été acté pour le 3 mars prochain en vue d'éventuelles actions.

Si les négociations devaient échouer notre syndicat prendrait alors ses responsabilités.

NOUS NE SERONS FORTS QUE DANS L'UNION !

Remonter au sommaire [cliquez ici](#)

FO MAJORITAIRE

LE SGP-FO LARGEMENT EN TÊTE

Le syndicat a emporté haut la main des élections professionnelles, qui ont connu plus de 84% de participation.

«Un véritable ancrage», pour son secrétaire général Nicolas Comte: l'Union SGP Unité Police Force Ouvrières est devenu nettement le premier syndicat du ministère de l'Intérieur, frôlant la majorité absolue. Elle a obtenu près de 50% des voix, soit 47,8% chez les quelque 105 000 gradés et gardiens de la paix, lors des élections professionnelles dans la police qui se sont déroulées cette semaine.

Un scrutin marqué par une participation importante: «82,79% pour les gradés et gardiens de la paix», selon le ministère, battant le record de participation de 2006, où le SGP-FO était troisième. Depuis l'effort d'unification, réalisée avec les anciens militants et adhérents d'UNSA-Police, a porté ses fruits et l'Union SGP Unité Police est devenue majoritaire, devançant de 10 points le syndicat Alliance. «Première chez les fonctionnaires de sécurité, chez les CRS, chez les gardiens de la paix, chez les adjoints de sécurité, qui ne sont pas des fonctionnaires,...» énumère Nicolas Comte.

Il existe un «profond mécontentement à la base». Il est notamment dû à un «malaise lié à la culture du chiffre», de «quotas de PV et de gardes à vue», la «quantité primant sur la qualité», mais aussi au problèmes des heures supplémentaires, dont le calcul a été modifié défavorablement par «un protocole signé par Alliance» souligne Nicolas Comte pour qui «ce scrutin est à lire en rapport à la question du statut social et des conditions de travail».

Remonter au sommaire [cliquez ici](#)

Edito JC Mailly

COMMUNIQUE Déclaration du Bureau Confédéral

La sortie de récession n'est pas la sortie de crise qui nécessite une révision forte des politiques économiques et sociales au niveau national, européen et international.

Dans ce cadre, les revendications et attentes des salariés actifs, chômeurs et retraités demeurent. C'est notamment le cas en matière de salaires et d'emploi, ce que ne cesse de mettre en avant **FORCE OUVRIERE**.

Aujourd'hui, avec la volonté affichée par les pouvoirs publics de réduire drastiquement les dépenses publiques et sociales, ce sont la solidarité et l'égalité de droit qui sont menacées, la république sociale qui est fragilisée. C'est pourquoi **FORCE OUVRIERE** revendique un moratoire sur la révision générale des politiques publiques.

C'est aussi pourquoi **FORCE OUVRIERE** a réaffirmé ses revendications en matière de retraites et son refus de repousser l'âge du droit à la retraite ou d'allonger la durée de cotisation nécessaire à l'obtention d'une retraite à taux plein.

FORCE OUVRIERE considère qu'il appartiendra à chaque organisation d'affirmer ses positions le 15 février lors de la rencontre dite de l'agenda social. La perspective de manifestation début mars, en période électorale, excluant les retraites, vise à privilégier le contenant au contenu. Tenant compte de ce point de vue des expériences de 2003, 2008 et 2009, le bureau confédéral décide de ne pas participer à la réunion dite intersyndicale qui pourrait se tenir le 8 février 2010.

Comme annoncé, **FORCE OUVRIERE** entame des contacts bilatéraux avec les autres confédérations syndicales pour comparer et confronter les analyses et positions sur ce dossier essentiel et prioritaire des retraites. A l'issue de ces rencontres, la question de l'unité d'action, pour laquelle **FORCE OUVRIERE** marque sa détermination, devra être posée sur des revendications et modalités d'action claires et partagées.

FORCE OUVRIERE prendra à cet égard toutes ses responsabilités.

Pour le bureau confédéral de **FORCE OUVRIERE**, si les travailleurs attendent des syndicats qu'ils puissent unir leurs forces pour être plus efficaces, cela nécessite des échanges préalables et loyaux, seuls à même de pouvoir mettre en avant des positions claires.

Paris, le 1er février 2010

Remonter au sommaire [cliquez ici](#)

COMMUNIQUE GD 93

COMMUNIQUÉ DEPARTEMENTAL

Les syndicats FO « services publics et santé » 93, réunie le 28 janvier 2010, au centre interdépartemental de gestion de pantin :

CONSTATENT : une aggravation de la situation de l'ensemble des fonctionnaires

DENONCENT : les salaires bloqués, la remise en cause des systèmes de retraites, les suppressions de postes, le stress au travail, la remise en cause des droits syndicaux, les privatisations de services publics, etc...)

REAFFIRMENT : comme ils l'ont fait lors de notre dernier BCG (Bilan-Congrès-Groupement) du 17 septembre 2009, leur accord plein et entier avec les positions exprimées par la Confédération FO.

ESTIMENT : que l'action commune n'est pas une fin en soi mais un moyen permettant de créer un véritable rapport de force face aux pouvoirs publics afin de faire aboutir nos légitimes revendications. On ne s'en sortira pas par un nouveau calendrier des journées saute-mouton et autres "temps forts".

Pour faire avancer ces revendications et créer les conditions de l'unité pour gagner, Les syndicats FO « services publics et santé » 93 estiment qu'il convient de mettre en œuvre, le plus tôt possible, l'initiative d'un rassemblement FO.

A ce propos, Les syndicats FO « services publics et santé » 93 reprennent les termes du communiqué adopté par le BCG (Bilan-Congrès-Groupement) du 17 septembre 2009 :

**« ...nous sommes tous d'accord pour refuser les grèves à saute-mouton et organiser une grève de 24 heures massives et reconductibles,
ALORS SOYONS DEVANT ET LES AUTRES SUIVRONT... »**

Les syndicats FO « services publics et santé » 93 sont prêt à prendre toute leur responsabilité pour organiser et assurer le succès d'une telle mobilisation nationale.

NOS REVENDICATIONS SONT CLAIRES, ELLES SONT JUSTES ALORS BATTONS-NOUS POUR :

- ✦ Augmentation des salaires (44 points d'indice majoré pour le secteur public et 200 € pour le secteur privé) et des pensions ;
- ✦ Défense du service public (notamment collectivités territoriales et hôpital public) ;
- ✦ Défense de la protection sociale (retraite, chômage, sécurité sociale) ;
- ✦ Arrêt des suppressions de postes, des licenciements et création des emplois nécessaires ;
- ✦ Arrêt de la RGPP, des réformes territoriales et hospitalières.
- ✦ Aucun allongement de la durée des cotisations.
- ✦ Maintien de l'âge de départ à la retraite à 60 ans, pour une retraite à taux plein afin de préparer le retour à 37,5 ans de cotisations pour tous, public-privé, 40, ans, c'est déjà trop, maintien du calcul sur les six derniers mois !
- ✦ Maintien de la retraite par répartition, des régimes spéciaux et du code des pensions.
- ✦ Refus des fonds de pension.

Les syndicats FO « services publics et santé » 93, réunie le 28 janvier 2010 avait décidé d'inclure dans ce communiqué, une motion donnant mandat aux instances FO concernant la nouvelle contre-réforme envisagée par le gouvernement.

Après avoir pris connaissance de la déclaration du bureau confédéral (voir édito Mailly) et du tract (ci-dessous) les syndicats FO « services publics et santé » 93 estiment qu'il n'est plus nécessaire d'adresser cette motion et apportent un soutien total et entier à notre confédération

Aulnay, le 3 février 2010

Remonter au sommaire [cliquez ici](#)

